

CONSEIL MUNICIPAL du 22 décembre 2016 à 20h00

Les membres approuvent le dernier rapport du conseil.

Membres excusés : Laurent CUROT, Sylvie STRIPPOLI, Romain JUILLARD et Cathy DARNAND

Ordre du jour :

- RIFSEEP

Rappelle à l'assemblée le dossier, la convention qui a été signée avec le centre de gestion. Il a été décidé, il y a quelques mois de choisir l' I.F.S.E.

Actuellement les employés communaux perçoivent l'indemnité d'exercice des missions.

Lecture de la délibération pour la mise en place du RIFSEEP au 01/01/2017

Les membres acceptent à l'unanimité cette délibération

- Questions diverses

▪ Rapport d'activités du SYDESL 2015

Monsieur le Maire donne lecture du bilan d'activité de 2015

▪ Bresse Louhannaise Intercom

Le maire informe l'assemblée qu'il sera le représentant de la commune au conseil communautaire Mr Michel FAVRE sera suppléant.

▪ Fiscalité Professionnelle Unique

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil, la Fiscalité Professionnelle Unique qui sera peut-être mise en place suite à la fusion des communautés de communes.

▪ Devis réparations cloches et horloge

Un contrat avait été signé fin 2014 avec l'entreprise « Tout pour le clocher » pour l'entretien des cloches de l'Eglise.

L'Entreprise Bodet qui a racheté l'entreprise « Tout pour le clocher », est intervenue pour sa visite de contrôle annuelle.

Plusieurs points ont été évoqués :

- Problème sur le battant de la petite cloche, risque de fissure sur celle-ci et mauvaise sonorité.

Il faudrait changer le battant pour éviter l'usure de la cloche, et rectifier le son.

Devis de 1387.20 T.T.C.

Les membres acceptent le présent devis.

- Problème avec l'horloge qui prends du retard ou qui avance de temps à autre.

Devis pour remplacement de la minuterie et des aiguilles du cadran de l'horloge s'élève à 2006.40 € T.T.C. Le conseil propose de revoir avec l'entreprise si le changement des aiguilles est impératif.

Il faut prévoir en plus le coût pour la location d'une nacelle.

▪ Terrain Clos Eglise

Suite à une proposition faite aux héritiers de Mme VUILLOT à 2.40 € le m2 puis nouvelle proposition à 2.80€ le m2. Les héritiers proposent, en date du 18/11, à 3.10€ le m2.

Terrain de 2720m soit 8432€

Le conseil propose d'acheter le terrain à 3€ le m2

▪ Délibération SCOT

Monsieur le Maire donne lecture du projet de schéma de cohérence territorial de la Bresse Bourguignonne. Le conseil approuve le projet du SCOT

- **Délibération contrat Groupe MNT**
Actuellement la municipalité a un contrat avec la MNT, prévoyance garanties salaires. Le centre de gestion propose de mettre en place une procédure pour mise en concurrence.
Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.
Les membres acceptent la délibération.
- **Délibération Ravalement de façade**
Monsieur le Maire informe qu'il serait préférable de prendre une délibération pour déclaration de travaux pour les ravalements de façades.
Les membres, après en avoir délibéré, décident d'accepter cette délibération
- **Ragondins**
Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de la chambre de l'agriculture, concernant la prolifération des ragondins et propose d'adhérer au projet.
Le conseil est favorable à cette adhésion.
- **Demande de subvention**
Les membres sont informés d'une demande de subvention émanant du collège Henri-Vincenot de Louhans, section Segpa Ulis. Le conseil décide d'allouer une subvention de 50€ par élève sur 2017.

- **Les comptes rendus et rapports de commissions**

- **Affouages**
Toutes les attestations d'assurance ont été reçues en mairie. Les affouagistes ont commencé.
- **Pompe à Chaleur**
Intervention de Gamma-Therm, pompe du circulateur fait énormément de bruit. Problème du niveau d'eau à surveiller
- **Vente camion-citerne pompier**
L'Amicale des sapeurs-pompiers proposent de vendre l'ancien camion-citerne.
Les conseillers autorisent la vente de ce camion.
- **Affiches pour le tri à la salle des fêtes**
1 affiche A3 et 1 affiche A4 seront installées.
- **Gestion du chauffage à l'école et de la salle des fêtes**
Michel Favre propose à l'assemblée plusieurs solutions pour optimiser au mieux les coûts de chauffage.
- **Invitations diverses**
 - Préfet et Conseil départementale à Macon le 05 /01 : personne de disponible
 - EPHAD du Château des Crôzes Samedi 7 janvier à 15h00 : Michel FAVRE

- **Vie communale**

- Les membres sont informés d'un décès.
- Les Vœux du maire seront le 06 janvier 2017 à 20h00

Le prochain conseil est fixé au vendredi 20 janvier 2017 à 20h00

Jean-Luc VILLEMAIRE,
Maire

